

OBJECTIFS

- Acquérir une culture générale en matière de déchets,
- Savoir évaluer la conformité réglementaire de son entreprise,
- Être capable d'établir les justificatifs réglementaires.

PUBLIC

- Techniciens des services environnement
- Techniciens de production
- Techniciens de services techniques

CETTE FORMATION

- 1 jour, 500 € nets de taxes par participant¹.
- Quand et où : Nous consulter.

PRÉINSCRIPTION

Pour recevoir une offre et vous préinscrire², adressez-nous vos coordonnées par mail à formation@iddes.fr.

¹) Hors frais de vie et de déplacement.

²° Cf. conditions générales.

1^{ère} PARTIE : GÉRER SES DÉCHETS

LES DÉCHETS ET LEUR CYCLE DE VIE :

- Définitions ;
- Les différentes catégories de déchets ;
- Le cycle de vie des déchets ;
- La notion de déchet ultime.

L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE GESTION DES DÉCHETS :

- Le traitement des déchets avant 1975 ;
- Les risques de pollution liés au mauvais traitement des déchets ;
- APPROCHE THEORIQUE de la gestion des déchets ;
- APPROCHE PRATIQUE : les nouvelles règles de gestion des déchets.

LA VALORISATION DES DÉCHETS :

- Le tri des déchets ;
- Le recyclage des déchets.

LE DEVENIR DES DÉCHETS ULTIMES :

- L'incinération ;
- La mise en décharge contrôlée.

2^{ème} PARTIE : GÉRER SES DÉCHETS

LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES DU PRODUCTEUR DE DÉCHETS :

- Généralités ;
- La classification des déchets ;
- Les dispositions générales ;
- Les dispositions spécifiques pour les déchets industriels spéciaux (DIS) ;
- Les sanctions.

CAS PARTICULIER DES DEEE :

- Généralités ;
- Les acteurs :
 - Les éco-organismes ;
 - Les producteurs ;
 - Les distributeurs ;
 - Les consommateurs.
- Les obligations de chacun ;
- Les sanctions.

LES EXERCICES D'APPLICATION :

- Déterminer la classe de ses déchets ;
- Établir et gérer ses BSD ;
- Établir et tenir à jour le registre d'élimination des déchets.

